

Gravona et Prunelli nettoyés pour limiter les inondations

Depuis les inondations de la tempête Fabien en décembre 2019, un groupe de travail composé des communautés de communes de la Capa, du Celavu-Prunelli et de l'Ornanu, de la CdC et des services de l'Etat travaille au nettoyage des berges. Y compris sur des terrains privés

Les images de Campo di l'Oru transformé en immense lac sont encore dans toutes les têtes. Là où se rejoignent Gravona et Prunelli, dans la grande plaine agricole de la région aiaccina, la fureur de Fabien, tempête historique de décembre 2019, avait tout inondé à des kilomètres à la ronde. Dans leur colère, les eaux ont charrié des tonnes d'arbres, branches, végétaux, formant de dangereux embâcles (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau, ndr).

Face à un travail de nettoyage titanesque - à une absence de volonté pour certains, également - de nombreux propriétaires de terrains traversés par les fleuves n'ont plus nettoyé les berges dont ils avaient la charge. Une situation qui a poussé l'ex-préfète de Corse, Josiane Chevalier, à organiser un groupe de travail dans le cadre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien, avec les principaux partenaires dans ce dossier que sont les trois communautés de communes concernées (Capa, Celavu-Prunelli et Ornanu) et la CdC.

Après un repérage des travaux à effectuer sur les fleuves, entre mai 2019 et juin 2020, il a été décidé que la force publique



Une carcasse dans le Prunelli.

dont bénéficient les agriculteurs permet un nettoyage efficace. La réglementation en la matière est très restrictive, puisque toute intervention mécanique dans le lit du fleuve est justement interdite. « À cela s'ajoute une autre difficulté : certains agriculteurs ne sont pas propriétaires de leur terrain et ne peuvent donc pas intervenir directement », ajoute Alain Charrier.

La tâche est pourtant ardue. Selon le secrétaire général de la préfecture, les travaux pour la

travaux et envoient la note aux principaux intéressés. Voilà pour le cadre légal. « Dans les dossiers qui nous intéressent, une déclaration d'intérêt général nous permet d'intervenir en lieu et place des riverains. Et il a été décidé que l'on ne contraint personne à payer », glisse Emmanuel Armand, directeur général des services de la Capa.

« Les chantiers ont entraîné et il y a eu des inondations très im-

portantes. Nous avons décidé d'intervenir », argumente Alain Charrier. Concernant la Gravona, Emmanuel Armand précise que « les nettoyages réalisés, en cours d'achèvement, s'étendent de la mer à la carrière Seca », commune d'Aiacciu. Dominique Livrelli, président de la communauté de communes Celavu-Prunelli, et Valérie Bozzi, présidente de l'Ornanu, n'ont pu être joints, hier.

GHIJLORMU PADOVANI



De nombreux déchets, arbres et branchages obstruent les fleuves et accentuent les crues.

FLORENT SELVINI

de substituer aux propriétaires privés si ces derniers ne réalisaient pas les travaux nécessaires. « Il s'agissait d'être pragmatique et efficace », souligne Alain Charrier, secrétaire général de la préfecture. Entre les mois de décembre 2019 et mars 2020, « beaucoup de travail a été réalisé entre les différents acteurs et chacun a compris que nous étions dans l'urgence et que nous étions tous œuvrer dans le même sens », fait-il remarquer.

« 900 m³ d'embâcles retirés » dans le Prunelli

Dans la plaine, l'essentiel des terrains concernés par les opérations de nettoyage est agricole. On pense à tort que l'aide mécanique

Gravona devront être réalisés d'« Ajaccio à Tavaco, sur plus de 10 km et jusqu'en 2023 ». Dans le Prunelli, l'intervention est plus « modeste » : 2,5 km. Les travaux ont profité de la période d'étiage estivale pour débiter et ils seraient en train de se terminer dans le Prunelli, toujours selon la préfecture, avec « 900 m³ d'embâcles déjà retirés ».

Le contexte exceptionnel des crues et la nécessité d'aller vite ont relégué au second plan le *modus operandi* habituel. Les propriétaires des terrains concernés sont sensibilisés par les communautés de communes, compétentes dans le domaine de l'eau, et la DDTM pour nettoyer leurs berges.

S'ils ne s'y astreignent pas, les pouvoirs publics réalisent les

« De quel nettoyage parle-t-on ? »

Alexandre Muselli, gérant de l'entreprise Les Glaçons corses à Ocana se dit « inquiet à l'approche de l'hiver ». Son établissement en bord de Prunelli est régulièrement inondé. « Depuis la dernière tempête, je souhaite réaliser un enrochement sur trois mètres mais on me le refuse, il va bien falloir pourtant que je me protège. » Après un énième épisode tempétueux en 2012, Alexandre Muselli avait entamé le nettoyage des berges devant son usine, obstruées par des embâcles. Mais la police de l'eau, après une dénonciation anonyme, l'avait sommé d'arrêter. Le nettoyage du Prunelli ? Il n'y croit pas trop. D'abord parce qu'il affirme « n'avoir vu personne nettoyer les berges au niveau de son établissement ». Et parce qu'il pense que

le barrage de Tolla est « essentiellement responsable » des dégâts.

Valentin Orlandazzi, propriétaire de l'auberge du Prunelli et victime lui aussi des dernières inondations, est dubitatif concernant le nettoyage du fleuve. « Une équipe est passée et a travaillé une journée, explique-t-il. On évoque le nettoyage du Prunelli mais il faut savoir de quoi on parle. Si c'est uniquement le nettoyage de ce que la dernière tempête a charrié, cela ne changera rien au problème initial », affirme le jeune homme.

Il en veut pour preuve « les tonnes de sable qui se sont accumulées » devant son établissement et qui obstruent le lit du fleuve, près du pont de Pisciatellu. « Pour qu'il y ait un véritable changement, il faudrait cu-



Les déchets jonchent toujours les abords de l'usine de glaçons d'Ocana. Le fleuve mais on se heurtera à un autre problème important, celui de la préservation de la biodiversité. »

GHIJ. P.